



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 23 juin 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 17 juin 2022

Secrétaire de séance : Madame Sandra VANELSLANDE

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-trois juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Marc DUFOUR, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (7) Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Isabelle VERBEKE), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Madame Anne VÉRISIMO (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Mme le Maire).

---

**12 - MODIFICATIONS TARIFAIRES - TARIFS COMPLEMENTAIRES POUR DES  
ACTIONS PROPOSÉES AUX SENIORS (60+).**

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale le lundi 13 juin 2022.

- Vu la délibération n°8 du conseil municipal du 24 mars 2022 établissant les tarifs municipaux pour l'année scolaire 2022-2023 et plus particulièrement les pages 24 et 25 de l'annexe tarifaire.
- Considérant l'intérêt de créer un tarif supplémentaire adapté aux sorties sans repas des aînés sur le territoire de la Métropole européenne de Lille, dont le coût est nécessairement inférieur à celles susceptibles d'être organisées sur le territoire plus large de la Région des Hauts de France.
- Considérant également l'oubli d'une tarification pour les banquets organisés dans le cadre de la semaine bleue.

Il est dès lors proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs complémentaires proposés ci-après :

**TARIF SORTIES DES AINES VOYAGES, REPAS (PAGE 24)**

- Sorties sans repas dans la métropole lilloise : Neuvilleois 10.50 € - Non-Neuvilleois 15.75 €.

**TARIFICATION D' ACTIONS ORGANISEES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE**  
**( PAGE 25)**

- Banquet : gratuité pour les Neuillois de plus de 60 ans, 10,50 € pour les Neuillois de moins de 60 ans et 15,75 € pour les non-Neuillois.

Ces tarifs seront également applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

- **Ouï l'exposé de Monsieur Alain Rime, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

*Marie TONNERRE-DESMET*  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



**TARIF SORTIES DES AINES – VOYAGES - REPAS**

Pour toutes les activités proposées aux seniors, la priorité est donnée aux Neuvilleois de plus de 60 ans et à leurs conjoints. Les Neuvilleois de moins de 60 ans ainsi que les non Neuvilleois peuvent s'inscrire selon les places disponibles.

Activités	Neuvilleois	Non-Neuvilleois
Conférences et ateliers <b>avec partenariats</b>	Gratuité	Gratuité
Demi-journées et animations thématiques (café bingo, atelier arts plastiques...)	3,50 €	5,25 €
Cinéma, conférences, ateliers (mémoire, gym douce, informatique...) initiation associative	3,50 €	5,25 €
Visites de structures métropolitaines sans transport collectif	5,50 €	8,25 €
Ateliers spécifiques ( aquarelle, cuisine...)	6,50 €	9,75 €
Repas thématiques*	10,50 €	15,75 €
<b>Sorties sans repas dans la Métropole européenne de Lille</b>	<b>10,50 €</b>	<b>15,75 €</b>
Sorties sans repas dans les Hauts-de-France	13,50 €	20,25 €
Sorties sans repas en dehors des Hauts de France	20,50 €	30,75 €
Repas thématique à proximité de la commune sans transport collectif.	15,50 €	23,25 €
Sorties avec repas dans les Hauts-de-France	36,00 €	54,00 €
Sorties avec repas en dehors des Hauts-de-France	54,00 €	81,00 €

\*4,00 € pour les Neuvilleois bénéficiaires du minimum vieillesse

**TARIFICATION D' ACTIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE**

Dans le cadre de la semaine bleue, sont proposés les tarifs suivants :

- spectacle : gratuité pour les Neuvilleois de plus de 60 ans, 5,50 € pour les Neuvilleois de moins de 60 ans et les adhérents à une association neuvilleoise de seniors, les élus et leurs époux et 10,50 € pour les non Neuvilleois de plus de 60 ans.

- demi-journée animée : gratuité pour les Neuvilleois de plus de 60 ans, 5,50 € pour les Neuvilleois de moins de 60 ans et les adhérents à une association neuvilleoise de séniors, les élus et leurs époux et 10,50 € pour les non Neuvilleois.

- Banquet : gratuité pour les Neuvilleois de plus de 60 ans, 10,50 € pour les Neuvilleois de moins de 60 ans et 15,75 € pour les non-Neuvilleois.